



Bilan 2024 – Prévisionnel 2025 – Budget 2026

Assemblée Générale du 6 juin 2025

- Saint-Paulien -

Cotisations

❖ Les communes

	2023	2024	2025
Nombre de communes ayant payé leurs cotisations à l'AMF 43	257	257	257
Nombre total de communes	257	257	257
% effectif d'adhésion des communes	100%	100%	100%

❖ Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

	2023	2024	2025
Nombre d'EPCI ayant payé leurs cotisations à l'AMF 43	11	11	11
Nombre total d'EPCI	11	11	11
% effectif d'adhésion des EPCI	100%	100 %	100%

❖ Composition des cotisations versées à l'AMF43

	Communes	EPCI
Part AMF nationale	Cotisations collectées par l'AMF 43 dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants	
Part Départementale	0,20 € par habitant	100 € par EPCI

❖ Précisions abonnement annuel au magazine Maires de France :

Chaque année l'AMF43 prenait en charge plus de 50% des frais d'abonnement. Afin d'équilibrer le budget de l'association, il a été adopté en Assemblée Générale du 16 juin 2023 la fin de cette prise en charge à compter de janvier 2024. Depuis janvier 2024, l'abonnement n'est plus intégré à la cotisation. Chaque commune et intercommunalité est libre de souscrire directement à cet abonnement

Cotisations

❖ Détail des cotisations des communes reversées à l'AMF nationale

Taille de la commune	Montant 2024 & 2025
< 200habitants	Montant forfaitaire de 48,00 € (45.21 € en 2019)
Entre 200 et 399habitants	Montant forfaitaire de 67,00 € (63.32 € en 2019)
Entre 400 et 600habitants	Montant forfaitaire de 77,00 € (73.34 € en 2019)
> 600habitants	0.166 € par habitant (0.1591 € en 2019)

❖ Détail des cotisations des EPCI reversées à l'AMF nationale

Taille de l'EPCI	Montant 2024 & 2025
> à 5 000 habitants	0.047 € par habitant (0.0457 € en 2019)

Projet de résolutions - Assemblée Générale du 6 juin 2025

- **Vote de la cotisation 2026 :**

Rappel part départementale :

- **Commune : 0,20 € /habitant**
- **EPCI : forfait 100 € /EPCI**

Ressources associatives

	2024	Prévisionnel 2025	Budget 2026	Évolution	
Subventions obtenues (dont 2 000 € ENEDIS en résultat exceptionnel)	37 663	30 102	30 102	- 7 561	- 20,08%
Cotisations des adhérents	101 231	101 584	101 584	+ 353	+ 0,35%
Remboursements frais de déplacement + formations	5 400	1 700	4 000	- 3 700	- 68,52%
Recettes liées au salon + congrès	12 880	5 000	5 000	- 7 880	- 61,18%
Total des ressources	157 174	138 386	140 686	- 18 788	- 11,95%

Réalisé 2024 - Prévisionnel 2025

- Partenariat de l'AMF 43 avec ENEDIS qui a versé 2 000 € en 2024. En 2025, renouvellement prévu de ce partenariat tout comme en 2026.
- En 2024, ont été organisées 2 sessions de formation des élus engendrant 3 600€ de recettes pour un coût de 1 800€. Formations financées par la CDC ou la collectivité dans le cadre de l'agrément ministériel (DIF élus ou budget formation des collectivités) En 2025, une session de formation sur les biens de section est prévue le 20 juin. D'autres sessions sur d'autres thèmes pourront être organisées courant 2^{ème} semestre 2025.
- Subvention de 536 € Mairie 2000 en 2024
- Recettes liées au salon 2024 de 12 500 €. Recettes estimées au salon 2025 pour 5 000 € et au salon 2026 pour 5 000 €. 380 € versés à tort pour la participation au congrès à Paris reversés à l'AMF Paris.

Soldes intermédiaires de gestion

	2024	Prévisionnel 2025	Budget 2026	Évolution	
Produits de fonctionnement	155 175	136 386	138 686	- 18 789	- 12,11%
Charges de fonctionnement	47 059	47 796	49 895	+ 737	+ 1,57%
Impôts et taxes (form. continue)	372	370	370	- 2	- 0,54%
Charges de personnel	91 962	91 514	91 514	- 448	- 0,49%
Dotations aux amortissements et dépréciations	572	572	84	0	0
Autres charges					
Résultat courant non financier	+ 15 210	- 3 866	- 3 177	- 19 076	- 125,42%
Résultat financier	4 335	2 800	2 324	- 109	- 5,17%
Résultat courant	+ 19 545	- 1 066	- 853	- 20 611	- 105,45%
Résultat exceptionnel	+ 2 566	+ 1 066	+ 853	+ 580	- 55,69%
Résultat de l'exercice	+ 22 111	0	0	- 22 111	- 100,00%
Capacité d'autofinancement	+ 23 117	+ 959	+ 409	- 22 158	- 98,85%

Evaluation des avantages des moyens mis à disposition par le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental, en plus de la subvention d'exploitation versée, accorde des avantages de moyens. Depuis 2019, ces avantages sont inscrits dans une convention d'objectifs et de moyens. Compte tenu des contraintes budgétaires, le Département a dû diminuer de 20% le montant des subventions attribuées aux associations. Au titre de l'année 2025, la subvention votée par la Commission Permanente du 14 avril 2025 s'élève à 28 102 € et le Département met gratuitement à disposition de l'AMF43 diverses prestations de logistiques valorisées comme suit :

	Exercice 2023 (valeur 2022)	Exercice 2024 (valeur 2023)	Exercice 2025 (valeur 2024)
Valeur locative des locaux	8 330,00 €	8 642,80 €	7 726,00 €
Charges afférentes aux locaux	1 105,00 €	2 007,46 €	1 415,25 €
Téléphonie	122,35 €	115,57 €	111,97 €
Affranchissements	1 095,03 €	1 354,96 €	466,68 €
Travaux d'impression	162,90 €	53,91 €	127,18 €
Fournitures de bureaux	44,90 €	97,52 €	49,48 €
Total	10 860,18 €	12 272,22 €	9 896,56 €

Solde des comptes de l'Association au 5 juin 2025 :

Compte courant : 88 037 €

Précision : à déduire le règlement du reversement des cotisations à l'AMF nationale : 37 449 €

Livret Bleu : 76 500 €

Compte à terme : 100 000 €

Projet de résolutions - Assemblée Générale du 6 juin 2025

- **Approbation des comptes de l'exercice 2024**
 - Affectation du résultat de l'exercice 2024
 - Résultat à affecter : **+ 22 111,72 €**
 - En fonds propres
 - En report à nouveau : **+ 22 111,72 €**

- **Approbation du prévisionnel 2025**

- **Approbation du budget prévisionnel 2026**

Contact

Mazars

MAZARS ENTREPRENEURS

20 rue de la Gazelle

43000 LE PUY EN VELAY

Tel : 04.71.05.44.00

Mazars est un groupe international et intégré spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil ainsi que dans les services comptables et juridiques*. Présents dans plus de 90 pays et territoires, nous nous appuyons sur l'expertise de plus de 44 000 professionnels – plus de 28 000 au sein de notre partnership intégré et plus de 16 000 via « Mazars North America Alliance » – pour accompagner les entreprises de toutes tailles à chaque étape de leur développement.

*dans les pays dans lesquels les lois en vigueur l'autorisent

www.mazars.fr

© Mazars 2022

Suivez-nous :

LinkedIn:

www.linkedin.com/company/Mazars

Twitter:

www.twitter.com/MazarsenFrance